

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 3 octobre 2017
Présidence : André Zimmermann

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 14/17

Demande d'un crédit de CHF 34'900.- pour la création d'une aire de musculation extérieure (installations Streetworkout) au Champ-du-Gour

- vu le préavis de la Municipalité No 14/17,
- où les rapports de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre les travaux selon le présent préavis,**
- 2. octroie à cet effet un crédit d'investissement global et maximum de CHF 34'900.- TTC, dont à déduire toute participation de tiers,**
- 3. prend acte que la dépense de la conclusion 2 sera activée au bilan,**
- 4. prend acte que cet investissement sera amorti en 10 ans maximum,**
- 5. prend acte que les charges d'exploitation liées à cet investissement (intérêts, amortissements et entretien courant) sont estimées en moyenne à CHF 5'060.- par année,**
- 6. donne un accord de principe au fait que le montant de CHF 34'900.- soit emprunté en temps voulu, aux meilleures conditions du marché et dans le respect du plafond d'endettement autorisé.**

Le préavis est accepté par 43 voix, 8 avis contraires et 1 abstention.

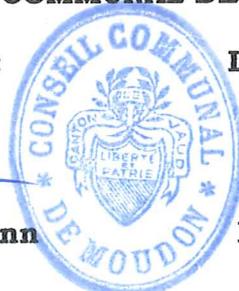
Ainsi délibéré en séance du 3 octobre 2017.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Le Président :

La Secrétaire :


André Zimmermann




Nicole Wyler